



ÉVIDENCE(S) ?

Les événements qui ont eu lieu à partir du 7 janvier constituent une véritable onde de choc pour l'opinion. Les Services Publics sont en première ligne dans ce drame et également dans tout ce qu'il a mis en pleine lumière. De l'Éducation Nationale au Ministère de l'Intérieur en passant par la Justice, la plupart des services régaliens sont interrogés par ce qui s'est passé et par la nature des mesures susceptibles d'être prises. Bercy et tout spécifiquement la Douane (DGDDI) n'échappe pas à cette obligation. Bien au contraire, les contrôles douaniers sont un élément clé de ce dossier.

Une première évidence s'impose : **il faut tout faire** au niveau de l'action de l'État pour apporter des réponses au-delà des mots, si importants soient-ils.

On peut ici saluer l'action des pouvoirs publics, en premier lieu celle des agents qui sont intervenus pour sauver les personnes et traquer les auteurs de ces horreurs « hors normes ».

Mais on peut également se féliciter que les autorités gouvernementales aient écarté l'idée d'un « Patriot Act », ou d'un autre dispositif d'exception qui peut allier dangerosité et inutilité.

En un passé récent, un fait divers (ici, on est bien sûr largement au-delà) était suivi d'une loi de circonstance, vaine en général, surtout quand il n'y a personne pour appliquer un texte souvent mal conçu.

Ceci étant, que faire ?

Pour ce qui concerne la Douane, il y a trois constats patents :

- une telle situation justifie une politique de niveau interministériel, avec des développements pour chaque administration concernée. Il y a deux semaines, **ce ne fut pas le cas** pour les agents de la DGDDI. Ceci a abouti à une double conséquence : d'une part, toutes les **potentialités de cette administration spécifique n'ont pas été utilisées** et d'autre part, cela a posé **de graves problèmes de sécurité** pour les agents
- la Douane est **un outil de contrôle** : flux logistiques, circulation, ... comment pourrait-on s'en passer dans ce contexte ?? La poursuite d'une politique de réduction des moyens de la Douane relèverait de la pure inconscience. Les frontières, les armes en tout genre, l'argent douteux, etc... C'est à la fois notre monde et notre quotidien. Merci de pas l'oublier. Pour mémoire le tueur du musée juif de Bruxelles est tombé sur un banal contrôle de routine, comme nous essayons d'en faire des centaines tous les jours.
- sans refuser toute évolution juridique (si, par exemple, on voulait bien cesser d'alourdir nos cadres d'intervention !), nous demandons comme une évidence flagrante le fait d'**arrêter cette politique délétère d'affaiblissement de la Douane** et de muer vers un simple service dédié avant tout à la facilitation commerciale et financière.

Il ne s'agit pas ici d'un plaidoyer *pro domo* mais de la froide évidence de la réalité.

Paris, le 19 janvier 2015